Ville de Plabennec

N°2327

Bulletin d'information municipal

War araog atao / En avant toujours

Mairie
Horaires d'ouverture :
Lundi au jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h30
Vendredi : 8h30-12h / 13h30-16h30
Samedi : 10h-12h (uniquement état civil)
Contact
mairie@plabennec.fr / 02 98 40 41 32

25 décembre 2020
8 janvier 2021

Bonnes fêtes de fin d'année !

Les élus à votre écoute / An dilennidi a selaou ac'hanoc'h

Marie-Annick CREAC'HCADEC, Maire,
reçoit sur RDV : 02 98 40 41 32 - ma.creachcadec@plabennec.fr

Permanences hebdomadaires des adjoints en mairie :

Marcel LE FLOC'H	Finances	Pendant la période des fêtes, les adjoints recevront sur RDV	m.lefloch@plabennec.fr
Bruno PERROT	Sports		b.perrot@plabennec.fr
Jean-Michel LALLONDER	Travaux		jm.lallonder@plabennec.fr
Fabien GUIZIOU	Urbanisme, agriculture, logement, environnement		f.guiziou@plabennec.fr
Hélène KERANDEL	Culture et patrimoine		h.kerandel@plabennec.fr
Sylvie RICHOUX	Affaires sociales et Aînés		s.richoux@plabennec.fr
Isabelle LEHEUTRE	Enfance, jeunesse et affaires scolaires		i.leheutre@plabennec.fr
Anne-Thérèse ROUDAUT	Communication, commerce, artisanat, le marché		at.roudaut@plabennec.fr

État civil
Ganet, dimezet, marvet

Naissance
Mathis HERROU

Décès
Mme Louise JESTIN, née BOURHIS, 78 ans

M. Claude ZIMMERMANN, 78 ans

A la une cette semaine ! / Keleier pennañ ar sizhun-mañ !

CMJ : les clips de campagne des 35 candidats

35 candidats sont en lice pour intégrer le Conseil Municipal Jeunes. Le CMJ permet aux Plabennecois de participer activement à la vie de leur ville. Pour le renouvellement du conseil, plusieurs candidats se sont déclarés. Ils sont issus des établissements scolaires présents sur la commune et sont en CM1, CM2 et 6ème. Ils seront élus pour 2 ans. Le CMJ est un lieu d'apprentissage de la citoyenneté où l'on prend des décisions en lien avec l'environnement, l'urbanisme, le social et l'événementiel, dans l'intérêt général. L'élection aura lieu le 15 janvier 2021. Découvrez les candidats et leurs propositions : **www.ville-plabennec.fr/cmj-clips**

Sport santé : les conseils de l'éducateur sportif en vidéo

Après le renforcement musculaire et articulaire, Kevin Moullec, éducateur sportif de Plabennec vous propose 2 nouvelles vidéos où il aborde tour à tour le renforcement des épaules et le gainage. Des exercices simples destinés à tous, à retrouver sur le site de la ville (en page d'accueil) et sur Facebook.
Une pratique minimale d'activités physiques dynamiques est recommandée : 1 heure par jour pour les enfants et les adolescents, et 30 minutes par jour pour les adultes. En complément, il est recommandé de réaliser plusieurs fois par semaine des activités variées qui renforcent les muscles et améliorent la souplesse et l'équilibre.

Pas de bulletin municipal du 1er au 8 janvier

Exceptionellement, le 1er bulletin de l'année 2021 sera celui de la semaine du 8 au 15 janvier.

Allègement du confinement en journée et couvre-feu de 20h à 6h du matin (sauf le 24 déc.)

Ouverts et accessibles

- Les services en mairie (état civil, urbanisme, titres, CCAS...) sont ouverts et en activité.
- L'accueil du CCAS s'effectue uniquement sur RDV du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30. Contact : ccas@plabennec.fr - 02 98 40 42 17
- La Maison de l'Enfance, l'Accueil de loisirs, l'Anim'ados et les Services Techniques sont ouverts et en activité.

- La bibliothèque municipale est ouverte aux horaires habituels, en revanche, elle sera fermée le 26 décembre. Il est demandé aux usagers, pour leur sécurité et celle des agents, de respecter ces consignes : désinfection des mains à l'entrée des locaux, port du masque obligatoire à partir de 11 ans, respect des distances de sécurité. Pour les personnes fragiles ou empêchées, l'équipe de la bibliothèque peut préparer une sélection de livres à retirer sur RDV.
Horaires : lundi et mardi 15h30-17h30 - mercredi 10h-12h / 14h-17h30 - vendredi 15h30-18h30 - samedi 10h-16h (sans interruption) - bibliothèque@plabennec.fr - 02 98 37 61 58.

Port du masque obligatoire par arrêté préfectoral

- Le port du masque est obligatoire dans la même zone que précédemment (carte dans le bulletin) jusqu'au 15 janvier 2021 minuit. Cette disposition vise à protéger la santé publique et réduire les risques de transmission du virus.
- Les aires de jeux sont ouvertes, le port du masque y est recommandé en cas d'affluence. Les espaces verts et plans d'eau sont accessibles.

Sports pour les mineurs (sans contact, dans le respect des protocoles)

- Les activités sportives scolaires et extrascolaires sont autorisées sur les terrains, dans les salles de sport et dans les salles polyvalentes de la commune pour les mineurs.

Fermés ou interdits

- Les salles de sport et les salles polyvalentes restent closes (hors mineurs pour la pratique sportive).
- Les évènements sur la voie publique sont interdits.
- L'Espace culturel est toujours fermé. Les séances de cinéma de Noël sont annulées.

Marché pendant les fêtes

En raison des fêtes de fin d'année, le marché hebdomadaire aura lieu **le mercredi 30/12** au lieu du vendredi 1er janvier, **aux horaires habituels 15h30 - 19h30**, sur la place du Champ de Foire.
Port du masque obligatoire et respect des gestes barrières.

Drive-test derrière le laboratoire d'analyses

Les tests se déroulent du lundi au vendredi, uniquement sur RDV et muni du questionnaire. Prenez RDV au 02 98 34 90 04 ou en ligne sur Doctolib. Le questionnaire vous sera remis par mail, lors de la confirmation de votre RDV. Si vous n'avez pas internet, le questionnaire (version papier) est disponible en mairie, au groupe médical, aux cabinets infirmiers et au laboratoire.

Fêtes de fin d'année : fermeture de la mairie

La mairie de Plabennec sera exceptionnellement fermée les samedis 26 décembre et 2 janvier 2021. A noter également qu'elle fermera ses portes à 16h30 les 24 et 31 décembre.

Un coup de pouce pour passer le BAFA ?

A partir du 30 novembre 2020 et jusqu'au 4 janvier 2021, la ville met à disposition un dossier de candidature à retirer à l'accueil de la mairie ou sur le site de Plabennec : www.ville-plabennec.fr/jeunesse/adolescence
En partenariat avec la CAF, 3 bourses BAFA vont être attribuées à hauteur de 50 % du coût total pour 2021.
Les conditions pour y prétendre :
- Être âgé au minimum de 17 ans en juillet 2021
- Être domicilié à Plabennec, Loc Brévalaire ou Kersaint-Plabennec
- Être lycéen, étudiant ou en recherche d'emploi

Plus d'infos : service Jeunesse au 06 16 91 74 42 ou par mail : animation.jeunesse@plabennec.fr - dossier complet à déposer en mairie pour le 4 janvier 2021, dernier délai.

Relevé des compteurs d'eau

Les agents communautaires ont commencé le relevé des compteurs d'eau. Nous vous remercions de rendre les abords accessibles. Contact : 02 90 85 30 52

Point accueil emploi fermé (CCPA)

le Point accueil emploi sera fermé du 24 décembre au 31 décembre 2020 – Réouverture le lundi 4 janvier 2021.

Collecte des déchets ménagers (CCPA)

Décalage des jours de la collecte : toutes les collectes prévues le vendredi 25 décembre seront décalées au samedi 26 décembre et toutes les collectes prévues le vendredi 1er janvier 2021 seront décalées au samedi 2 janvier 2021.

Déchetteries : les horaires changent (CCPA)

Les déchetteries de Lannilis et Plabennec (qui sont les seules ouvertes le jeudi) fermeront les 24 et 31 décembre à 17h en raison des fêtes de fin d'année.
A partir du 4 janvier, les déchetteries retrouvent leurs jours d'ouverture « classiques » à savoir 5 jours / semaine (horaires d'avant confinement de mars).

	lundi	mardi	mer.	jeudi	vend.	sam.
Plabennec	9h-12h 14h-18h	Fermé	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h

Le dicton de la semaine

« Dictons et Proverbes bretons » de Hervé Lossec

Dre forzh kanañ Nouel ec'h erru Nedeleg.
A force de chanter Noël arrive la Nativité.
A force de désirer – ou de craindre – une chose, elle arrive.

La distribution de l'agenda 2021 de la commune est terminée

Si vous n'avez pas eu votre exemplaire, vous pouvez venir le chercher en mairie.

Les restaurants sont fermés pour l'instant, ils proposent la vente à emporter et en livraison :

Depuis le 28 novembre 2020, les commerces fermés ont réouvert avec un protocole sanitaire strict. Les services à domicile sont autorisés. La réouverture des restaurants (et des bars) n'est toujours pas actée pour l'instant, elle est envisagée autour du 20 janvier pour les restaurants, en fonction de la situation sanitaire. Retrouvez ci-dessous les services mis en place par les restaurateurs de la commune pour la vente à emporter et en livraison.

Restauration - Plats préparés

LE COLIBRI *6 rue Maréchal Leclerc*	02 98 40 41 16	Du lundi au vendredi un menu quotidien à emporter entrée, plat, dessert, boisson, avec la possibilité de prendre uniquement le plat chaud. Chaque jeudi nous préparons un plat de type couscous, kig ha farz, paella, tartiflette... **Facebook : Le Colibri Plabennec - Instagram : lecolibri_restaurant**
KIG'S COOL *11 rue des Trois Frères Le Roy*	02 98 36 84 30	Hamburgers, paninis, américains, snacks... Ouvert 7/7j : lundi, mardi, mercredi : 11h30-13h30 / jeudi, vendredi, samedi : 11h30-13h30 et 18h-21h / dimanche : 18h-21h.
LES VOYAGEURS *21 rue desTrois frères le Roy*	02 98 40 41 25	Hotel Restaurant – Les bons petits plats du chef à emporter du lundi au vendredi midi. Formule menus du jour Entrée Plat Dessert Boisson 12 € Réservation à partir de 9h. Menus consultable sur Facebook ou par téléphone. L'hôtel continue son activité normalement. Retrait à la réception de l'hôtel sur l'arrière de l'établissement. **www.hotel-restaurant-voyageurs.com - Facebook : Hôtel Restaurant Les Voyageurs**
RESTO-KEBAB *18 Place Général de Gaulle*	09 54 94 16 42	Sandwich ou galette kebab, snacks, ... à emporter. Ouvert 7/7 j - du lundi au vendredi : 11h30 à 14h / 18h à 21h, samedi et dimanche : 18h à 21h
AU P'TIT CREUX *7 Place Général de Gaulle*	02 98 40 45 19	Menus sur le site et Facebook tous les lundis. Commande par téléphone de 10h à 13h et de 18h à 20h/20h30 ou sur Messenger (FB). Cuisine généreuse, élaborée à partir de produits locaux. Restaurant labellisé "crêperie gourmande et "qualité tourisme". **Facebook : Au P'tit Creux - www.auptitcreux.org - contact@auptitcreux.org**
TOUT FEU TOUT FRAIS *328 rue A.Lavoisier, ZA de Penhoat*	02 98 37 00 00	Fabricant de salades et de plats cuisinés dans lesquels les additifs, conservateurs, colorants et arômes ont été éradiqués. Vente en ligne ou à la boutique. Retrait à la boutique, 328 rue Antoine Lavoisier, ZA de Penhoat : du mercredi au vendredi de 7h à 18h, le samedi de 9h à 12h **Facebook : Tout Feu Tout Frais - Instagram : toutfeutoutfrais - www.toutfeu-toutfrais.com**

A noter que Le Kop et le Diabolo, comme précédemment, sont ouverts pour leurs activités, hors débit de boisson sur place.

Retrouvez la liste des commerces ouverts sur www.ville-plabennec.fr

Trophées de la Vie Locale (Crédit Agricole)

Les associations et écoles qui souhaitent déposer un dossier de candidature aux Trophées de la Vie Locale peuvent le faire en ligne :
www.ca-bretagne.fr/TVL_digitalisation/29/inscription.html
Pour toutes questions ou infos, contactez votre agence.

Vie associative et animations / Kevredigezhioù ha buhezadurioù

Communauté Chrétienne Locale

Messe de la nuit de Noël - 24 décembre 2020
Plabennec et Lesneven : 18h - Plouvien et Lannilis : 18h30
Le Drennec : 20h - Le Folgoët : 22h
Messe du jour de Noël - 25 décembre 2020
Lesneven et Lannilis : 10h30
Basilique Notre-Dame du Folgoët et Plabennec : 11h

Santez Anna Lanorven : parts de kig ha farz

L'association "Santez Anna Lanorven" vous propose des parts de kig ha farz avec jarret uniquement à emporter (11€ la part) et sur réservation. Paiement à la réservation. La vente des tickets aura lieu lors des permanences au local de la forge à Lanorven. Paiement sur place. Masque obligatoire et distanciation. Dates et horaires des permanences : lundi 28 décembre, mardi 29 décembre, mercredi 30 décembre de 10h à 12h et de 16h à 18h. Service : les parts seront servies en barquette individuelle à retirer le dimanche 10 janvier de 10h à 13h au local de la forge à Lanorven Plabennec.
Pour tous renseignements : 06 42 99 89 89. La vente et le service se feront suivant le protocole sanitaire en vigueur.

Secours Catholique

Reprise des activités et des dépôts de vêtements le mercredi 6 janvier. Tél : 06 38 64 05 94.

Club Ar Steredenn

Suite aux décisions gouvernementales, le Club est fermé jusqu'à nouvel ordre.

Rappel : le port du masque est obligatoire

jusqu'au 15 janvier 2021 minuit dans la zone grisée

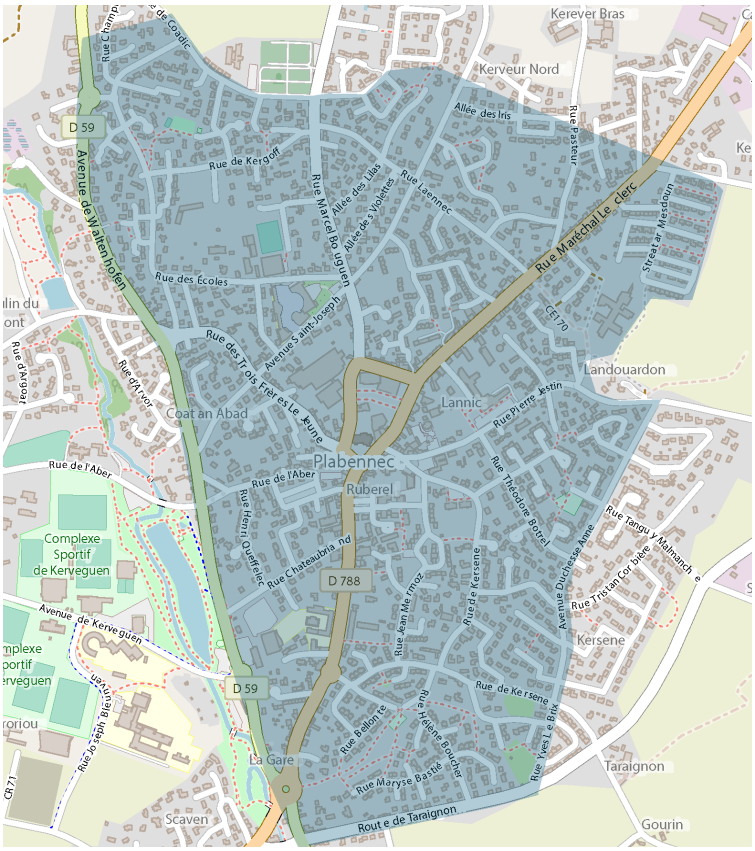

L'info en plus

Solidarité

Recherche des personnes disposées à donner du bois de chauffage pour dépanner une famille. Des bénévoles du Secours Catholique se chargent de le transporter. Merci d'appeler le 06 38 64 05 94

Attestation de déplacement dérogatoire

ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE ENTRE 20 HEURES ET 6 HEURES

En application de l'article 4 du décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire

Je soussigné(e),

Mme/M. : .....

Né(e) le : ..... , à : .....

Demeurant : .....

certifie que mon déplacement est lié au motif suivant (cocher la case) autorisé en application des mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire :

Note : les personnes souhaitant bénéficier de l'une de ces exceptions doivent se munir s'il y a lieu, lors de leurs déplacements hors de leur domicile, d'un document leur permettant de justifier que le déplacement considéré entre dans le champ de l'une de ces exceptions.

☐ 1. Déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle ou le lieu d'enseignement et de formation, déplacements professionnels ne pouvant être différés.

☐ 2. Déplacements pour des consultations et soins ne pouvant être assurés à distance et ne pouvant être différés ou pour l'achat de produits de santé.

☐ 3. Déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables ou précaires ou pour la garde d'enfants.

☐ 4. Déplacements des personnes en situation de handicap et de leur accompagnant.

☐ 5. Déplacements pour répondre à une convocation judiciaire ou administrative.

☐ 6. Déplacements pour participer à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative.

☐ 7. Déplacements liés à des transits ferroviaires ou aériens pour des déplacements de longues distances.

☐ 8. Déplacements brefs, dans un rayon maximal d'un kilomètre autour du domicile pour les besoins des animaux de compagnie.

Fait à : .....

Le : ..... , à : .....

(Date et heure de début de sortie à mentionner obligatoirement)

Signature :

ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE ENTRE 20 HEURES ET 6 HEURES

En application de l'article 4 du décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire

Je soussigné(e),

Mme/M. : .....

Né(e) le : ..... , à : .....

Demeurant : .....

certifie que mon déplacement est lié au motif suivant (cocher la case) autorisé en application des mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire :

Note : les personnes souhaitant bénéficier de l'une de ces exceptions doivent se munir s'il y a lieu, lors de leurs déplacements hors de leur domicile, d'un document leur permettant de justifier que le déplacement considéré entre dans le champ de l'une de ces exceptions.

☐ 1. Déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle ou le lieu d'enseignement et de formation, déplacements professionnels ne pouvant être différés.

☐ 2. Déplacements pour des consultations et soins ne pouvant être assurés à distance et ne pouvant être différés ou pour l'achat de produits de santé.

☐ 3. Déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables ou précaires ou pour la garde d'enfants.

☐ 4. Déplacements des personnes en situation de handicap et de leur accompagnant.

☐ 5. Déplacements pour répondre à une convocation judiciaire ou administrative.

☐ 6. Déplacements pour participer à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative.

☐ 7. Déplacements liés à des transits ferroviaires ou aériens pour des déplacements de longues distances.

☐ 8. Déplacements brefs, dans un rayon maximal d'un kilomètre autour du domicile pour les besoins des animaux de compagnie.

Fait à : .....

Le : ..... , à : .....

(Date et heure de début de sortie à mentionner obligatoirement)

Signature :

Annonce / Kemennad

Activités commerciales

Le Colibri, la Boulangerie Hamelet et L'Epicurien

Pour la première fois Le Colibri, la Boulangerie Hamelet et L'Epicurien s'unissent afin de vous proposer des dîners de fêtes ! Entrée(s) et plat concoctés par Le Colibri - Accompagnement mets et vins proposés par l'Epicurien - Dessert réalisé par la Boulangerie Pâtisserie Hamelet. Réservation jusqu'au 28 décembre pour le Réveillon du Nouvel an. Menu disponible chez les commerçants participants et sur la page Facebook du Colibri. Réservation au 02 98 40 41 16.

NOUVEAU - Récitéo soigne vos écrits

Récitéo vous accompagne dans la rédaction de vos écrits, personnels (lettres, récits, biographies...), professionnels (lettres de motivation, CV, mémoires...) et institutionnels (discours, communiqués, hommages...), pour un message précis, de qualité, en accord le plus juste avec ce que vous voulez exprimer. Contact : Dorothée Duhart-Goupil, contact@reciteo.fr, 06 41 22 18 91, www.reciteo.fr. Prestation à domicile ou par téléphone et visio.

Dune

La boutique sera fermée pour la journée du samedi 26 décembre. Voici les horaires pour les derniers jours de LIQUIDATION avant fermeture définitive le 31 décembre 2020 : lundi 28 - mardi 29 et mercredi 30 décembre : 9h30 - 12h / 14h - 19h. Jeudi 31 décembre : 9h30 - 12h / 14h - 17h. Toute l'équipe remercie très sincèrement sa clientèle pour sa fidélité durant ces 15 belles années, et vous souhaite à toutes et tous de très bonnes fêtes de fin d'année.

Lingerie Juliade

Boutique exceptionnellement fermée le mardi 29 et le mercredi 30 décembre 2020

Emploi

DEMANDE - Jeune femme dynamique et compétente vous propose des heures de ménage et de repassage. Règlement en CESU - 06 71 62 54 15

DEMANDE - Femme expérimentée cherche heures de ménage. Canton de Plabennec. 10 ans d'experience - 06 98 05 35 38

OFFRE - Besoin d'une personne dynamique et expérimentée pour faire du ménage. 02 90 39 45 29 - 06 13 77 09 35

Divers

A VENDRE - Vélo 1/2 course - cadre 52 - marque MERCIER 40€ à débattre. Tél. 02 98 40 45 31

Immobilier

A LOUER - Ets KERDRAON LOGI-BOX, 60 emplacements à louer, de 12 à 100 m², pour particuliers et entreprises, ZA de Callac, Plabennec- 02 98 40 41 76

Objet trouvé

Appareil auditif trouvé le 19/12/2020 près de l'institut "L'instant des Fées". Contact mairie : 02 98 40 41 32.

Annuaire / Levrioù-pellgomz

Services municipaux

Accueil de Loisirs : alsh@plabennec.fr - 02 98 40 49 92
Anim'Ados : animation.jeunesse@plabennec.fr - 06 16 91 74 42
Maison de l'Enfance : multiaccueil@plabennec.fr - 02 98 37 60 72
Animation Sport : educateursportif@plabennec.fr - 06 29 45 79 00
Bibliothèque : bibliotheque@plabennec.fr - 02 98 37 61 58
Cyberespace : informatique@plabennec.fr - 02 98 30 78 97
C.C.A.S : ccas@plabennec.fr - 02 98 40 42 17
Relais Parents Assistants Maternels Intercommunal
Ouvert du lundi au jeudi 9h / 16h30, vendredi 9h / 16h - rpam@plabennec.fr - 02 98 36 83 42

Mémento / Mat da c'houzoud

- **Pharmacies** – nuits, dimanches et jours fériés, 32 37 pour connaître la pharmacie de garde la plus proche
- **Vétérinaire**
02 98 40 41 34
- **Ambulances et transport médical assis**
Etoile bleue : 02 98 36 85 75
- **Transport médical assis**
Taxi Gallin Véronique : 06 77 36 77 89
Taxi Gouez Laure : 02 98 36 88 69/ 06 88 74 74 85
Taxi Le Bars Gilles : 02 98 40 80 82 / 06 75 01 92 43
Taxi Inizan Philippe : 06 20 44 59 85
Taxi Tanguy Mickaël : 06 51 53 52 62
- **Cabinets infirmiers**
Cabinet des Abers : Kathy Moreau - 1 rue du Penquer : 02 29 00 40 12
Cabinet Gentile : 11 square Pierre Corneille : 02 98 40 44 00
Cabinet de la Gare : 6 bis square Pierre Corneille - 06 20 47 28 90
Cabinet de la Mairie : 3 rue de la Mairie : 02 98 37 63 41
- **Correspondants presse locale**
Le Télégramme
Claudine Jestin : claudine.jestin@orange.fr – 06 88 40 03 80
Ouest France
Dorothée Duhart : dorothee.duhart@gmail.com – 06 62 66 77 65

Appels d'urgence / Da c'helver trum

Médecin : 15
- **Sapeurs-Pompiers :** 18 ou 112
- **Gendarmerie :** 17 ou 02 98 40 41 05
- **Urgence gaz naturel :** 08 00 47 33 33
- **Astreinte eau et assainissement CCPA :** 06 08 41 49 75
- **Astreinte communale sécurité équipements communaux** : 06 14 97 14 06
- **Violences sur les enfants :** 119 disponible 7j/7, 24h/24
- **Violences conjugales :** 39 19 écoute et accompagnement (lundi au samedi 9h- 19h) et 17 en cas de danger immédiat. Quand on ne peut pas parler, alors qu'on est en danger, on peut utiliser le 114 afin d'appeler les secours par SMS

Hôtel communautaire

- **L'Hôtel de communauté du Pays des Abers :** 58 avenue Waltenhofen 8h30-12h / 13h30-17h30 - accueil@pays-des-abers.fr - 02 98 37 66 00
- **Accueil Emploi** – lundi, mardi, jeudi 9h-12h / 14h-17h, vendredi 9h-12h / 14h-16h à Plabennec (Hôtel CCPA) le mercredi 8h30 - 12h30 à Lannilis (Pôle social) - 02 90 85 30 12
- **Mission Locale** de Plabennec / Lannilis : 02 30 06 00 33, lundi de 9h à 12h (sans RDV), de 14h à 17h (sur RDV) Mardi de 11h à 12h et de 14h à 15h (sans RDV), de 9h à 11h et de 15h à 17h (sur RDV)
- **Association Gestion pour le Développement de l'Emploi** : tous les jeudis de 13h30 à 17h - 02 98 21 18 64
- **Service Public d'Assainissement Non Collectif** - 02 90 85 30 17
- **Redevance des ordures ménagères** : 02 90 85 30 18
- **Problème de ramassage des déchets ménagers** : 02 98 84 40 35
- **Service eau :** facturation 02 90 85 30 52 - Travaux : 02 30 06 20 03

Anciens locaux de la Poste (près de la mairie)

- **Puéricultrice** : permanence les lundis sur RDV avec Mme Keriel - 02 98 04 02 65 – 06 89 58 84 36
- **Assistantes Sociales et accueil administratif :** Sur RDV à prendre au CDAS de Lannilis - 02 98 04 02 65
Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique (CLIC) (point infos / 60 ans et plus et leurs familles) - Sur RDV au 02 98 21 02 02.

Maison des Bruyères

- **AMADEUS** - Aide et soins à domicile - 1 rue Pierre Jestin. Aide et accompagnement, soins infirmiers, équipe spécialisée Alzheimer, téléassistance, jardinage, bricolage, garde d'enfants... Horaires : 8h30-12h / 13h30-17h, du lundi au vendredi. www.amadeus-asso.fr - 02 98 21 12 40

Autres lieux

- **Les Fripouilles – Association Assistantes Maternelles** : lesfripouillesplabennec@gmail.com - 06 67 27 02 71
- **Secours Catholique :** fermé au public pour cause de confinement - 06 38 64 05 94
- **Maison Paroissiale :** 1 rue Marcel Bouguen - Suite au confinement, la Maison Paroissiale est fermée jusqu'à nouvel ordre, tél astreinte: 06 30 77 66 14
- **ADMR des 2 Abers :** Aide et accompagnement, ménage, téléassistance, garde d'enfants, services... 66 avenue de Waltenhofen - lundi au vendredi de 9h / 12h - plabennec@29.admr.org - 02 98 37 60 37
- **Caisse d'Allocations Familiales** : sur RDV - 0810 25 29 30
- **Centre Médico psychologique** : 11 rue Hélène Boucher - 02 98 42 36 80
- **Entraide pour la vie** – Association cantonale d'aide aux familles confrontées à la maladie grave ou invalidante - 02 98 40 80 27 ou 02 98 04 13 37. www.entraidepourlavie.fr – president@entraide-pourlavie.fr